RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1997 B 01296
Numéro SIREN : 410 620 520
Nom ou dénomination : DAVIMAR

Ce dépôt a été enregistré le 10/07/2018 sous le numéro de dépôt 57799

20180577992015

DATE DEPOT : 10/07/2018

N° DE DEPOT : 57799

N° GESTION : 1997B01296

N° SIREN : 410620520

DENOMINATION : DAVIMAR

ADRESSE : 39 avenue Victor Hugo 75016 Paris

MILLESIME : 2015

Greffe du Tribunal
de commerce de Paris
Acte déposé le :
17 JUIL. 2018
Sous le N° : 57799

DAVIMAR

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 198 800 euros
Siège social : 39, Avenue Victor Hugo
75016 PARIS

R.C.S. PARIS B 410 620 520 (97B01296)
Siret : 410 620 520 00057

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE ET EXTRAORDINAIRE DU 30 JUIN 2016

L'an deux mille seize,
Le trente juin, à quinze heures,

Les associés de la société « DAVIMAR » Société par Actions Simplifiée au capital de 198.800 euros, dont le siège social est 39, Avenue Victor Hugo- 75016 PARIS, se sont réunis au siège social sur convocation faite par le Président, suivant lettre recommandée avec accusé de réception adressée à chacun des associés dans les forme et délai légaux.

Le capital social est actuellement réparti ainsi qu'il suit :

- La société AAK HOLDING, associée,
  Représentée par son gérant, Monsieur Frédéric KRIEF,
  ci .....1 549 actions

- Monsieur Frédéric KRIEF, gérant associé,
  ci .....3 actions

- Société Générale Capital Partenaires
  Représentée par Monsieur Frédéric Coupet
  ci .....436 actions

Total des actions composant le capital social :.....1 988 actions

L'Assemblée est présidée par Monsieur Frédéric KRIEF, en sa qualité de Président de la société « DAVIMAR ».

La Société AAK HOLDING est désignée secrétaire.

Monsieur Frédéric KRIEF indique que la société « FIDUCIAIRE SAINT MARTIN », commissaire aux comptes, a été dûment convoquée dans les forme et délai prévus par la loi.

Il est établi une feuille de présence signée par le Président.

Paraphe : Frédéric KRIEF	Paraphe : Sté AAK HOLDING, Frédéric KRIEF

La feuille de présence certifiée sincère et véritable par les membres du bureau permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 1 552 actions sur 1988 composant le capital dont toutes disposent du droit de vote, soit 78,06 % des actions ayant le droit de vote.

Monsieur le Président constate que les associés présents ou représentés représentent moins de 80 % des actions ayant le droit de vote.

En conséquence et conformément à l'article 23 des statuts:
- le quorum requis pour la validité des délibérations de l'assemblée générale ordinaire n'est pas atteint,

Monsieur le Président décide qu'une nouvelle assemblée sera convoquée ultérieurement sur le même ordre du jour.

⁂

Monsieur le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Président associé et par les associés présents.

	SIGNATURES
Monsieur Frédéric KRIEF Président	
Monsieur Frédéric KRIEF Associé	
La société « AAK HOLDING » représentée par son gérant Monsieur Frédéric KRIEF Associée	
Société Générale Capital Partenaires Monsieur Frédéric COUPET Associée	ABSENT

DAVIMAR
Société par actions Simplifiée
Au capital de 198 800 euros
Siège social : 39, Avenue Victor Hugo
75016 PARIS

R.C.S. PARIS B 410 620 520 (97B01296)
Siret : 410 620 520 00057

RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE ET EXTRAORDINAIRE
DU 30 JUIN 2016

Chers Actionnaires,

Je vous ai réunis ce jour en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle en conformité de la loi et de nos statuts pour :

√ Vous présenter mon rapport sur la situation de la société, sur son activité au cours de

√ Vous rendre compte de ma gestion,

√ Soumettre à votre approbation :

- les comptes de cet exercice,
- les propositions de votre Président.

Tous les actionnaires ont été régulièrement convoqués à la présente réunion dans le respect des dispositions légales et statutaires.

La SARL FIDUCIAIRE SAINT MARTIN représentée par Monsieur Eric KORNGOLD, Commissaire aux Comptes Titulaire, a été régulièrement convoqué dans les formes et délais légaux.

Lecture vous sera donnée de ses différents rapports.

Je vous précise que tous les documents et renseignements prescrits par la Loi ont été tenus à la disposition des actionnaires, au siège social de la société, quinze jours au moins avant la date de la présente réunion.

Je vous présente et commente les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015, soit du 1er février 2015 au 31 décembre 2015 (11 mois).

Les comptes sociaux de l'exercice 2015 ont été élaborés et présentés conformément au Plan Comptable Général – PCG (Règlement CRC 99-03) ainsi que des règlements du Comité de la Réglementation Comptable – CRC- modifiant la version 199 du PCG.

Les conventions comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base et aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

RAPPORT D'ACTIVITE DE LA SOCIETE « DAVIMAR »

I – SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE PAR BRANCHE D 'ACTIVITE (L. 232-1,II et L. 233-6 al.2 / R 225-102 al. 1).

Le chiffre d'affaires net hors taxes, réalisé au cours de l'exercice clos le 31décembre 2015 est de 21 556 299 euros contre 23 750 613 euros au titre de l'exercice précédent clos le 31 Janvier 2015, soit en baisse de 9,23 %.

Cette baisse doit être relativisée compte tenu que l'exercice 2015 s'est déroulé sur 11 mois.

La répartition du chiffre d'affaires entre la France et l'export s'analyse ainsi :

	Exercice 31.12.2015	**Exercice 31.01.2015**
Ventes en France	19 495 627 €	21 960 089 €
Ventes à l'export	1 962 079 €	1 705 326 €
Production de biens en France	0€	0€
Production de biens à l'export	0€	0€
Prestations services en France	63 765 €	70 281€
Prestations de services à l'export	34 828 €	14 917€

La baisse de Chiffre d'Affaires s'explique principalement par une baisse du Chiffre d'Affaires sur l'activité « Gros ».

- DELAIS DE PAIEMENTS DES FOURNISSEURS (L. 441-6-1 et D. 441-4 du Code de Commerce)

Aux termes des dispositions des articles L. 441-6-1 et D. 441-4 du Code de Commerce issues respectivement de la Loi n° 2008-776 du 4 août 2008 et du Décret n° 2008-1492 du 30 décembre 2008, nous vous présentons ci-après, les informations relatives aux délais de paiement de nos fournisseurs :

En €	Total	<30 jours	30-60 jours	>60 jours
31-12-2015	1 492 605	184 110	213 394	1 095 101
31-01-2015	2 743 959	1 865 890	419 030	459 039

II - RESULTAT DE L' EXERCICE ECOULE (L. 233-6 al. 2 / R. 225-102 al .1)

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015 de la société DAVIMAR font ressortir une perte nette comptable de **1 832 115,17** € contre, pour l'exercice précédent, une perte nette comptable de **3 785 529,63 €** .

- Le résultat d'exploitation est positif de 133 k€ contre une perte de 2.202 k€ l'exercice précédent.
- Le résultat financier est négatif de 685 k€ et le résultat exceptionnel est négatif de 1.151 k€.

III – ANALYSE OBJECTIVE ET EXHAUSTIVE DE L'EVOLUTION DES AFFAIRES, DES RESULTATS ET DE LA SITUATION FINANCIERE DE LA SOCIETE (L. 226 - 100 al. 3)

Les indicateurs financiers sont les suivants :

	31/12/2015	31/01/2015	31/01/2014
Dettes totales / capitaux propres	178,19 %	158,89 %	99,74 %
Dettes totales / chiffre d'affaires	99,68 %	92,93 %	62,50 %
Emprunts et dettes financières / capitaux propres	128,66 %	107,45 %	56,65 %

Nous vous précisons que les capitaux propres de notre société s'élèvent à 12 059 160 € au 31 décembre 2015 contre 13 891 275,51€ au titre de l'exercice précédent.

IV- PROGRES REALISES – DIFFICULTES RENCONTREES – PAR SECTEUR D' ACTIVITE (R. 225-102 al 1)

Un travail a été amorcé par la Direction Retail pour optimiser la force de vente en magasin avec une restructuration de la masse salariale et un travail sur les indicateurs de performance pour améliorer le Chiffre d'Affaires.

Cela a permis à la société de retrouver un résultat d'exploitation positif sur l'exercice.

Néanmoins, les négociations avec les principaux établissements de crédit n'ont pas abouti et la société a été contrainte de demander l'ouverture d'une procédure de sauvegarde.

V – EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION ET PERSPECTIVES D' AVENIR (L. 232-1-II / R. 225-102 al 1)

La société entend continuer son developpement en 2016.

VI – ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT (L. 232-1-II)

La société n'a pas bénéficié du crédit d'impôt recherche sur l'exercice. Néanmoins, les dépenses liées à la création des nouvelles collections ont été supérieures à 2 M€.

VII - CICE

Une mention a été inscrite dans l'annexe, aux états financiers des comptes de l'exercice 2015, précisant le montant, les principes comptables retenus en matière de comptabilisation et de présentation du CICE avec indication des impacts associés à la prise en compte du CICE.

VIII– EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS AU COURS DE L'EXERCICE

Par jugement en date du 23 novembre 2015, le Tribunal de Commerce de Paris a ouvert une procédure de sauvegarde au bénéfice de la Société DAVIMAR et fixé une période d'observation de 4 mois période d'observation qui a été renouvellée.

Sur l'exercice clos le 31 Décembre 2015, plusieurs événements importants se sont produits :

- La fermeture de 1 corner au cours de l'année GL Belle Epine et de 1 magasin Abbesses.
- Poursuite de la réduction de la masse salariale suite aux difficultés financières rencontrées par l'entreprise sur la fin de l'année 2014.

IX– EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS POSTERIEUREMENT A LA DATE DE CLOTURE DE L'EXERCICE (L 232-1-II)

La Société DAVIMAR a procédé, sur autorisation de Madame le Juge-Commissaire par ordonnance en date du 4 janvier 2016, à la vente du droit au bail de la boutique de Saint-Honoré pour un prix net vendeur de 8 millions d'euros.

Sur l'exercice 2016, la restructuration du parc de magasins se poursuit avec la vente du corner d'Annecy, du magasin de Grenoble et de St Honoré et l'acquisition du magasin de Biarritz (anciennement affilié).

INFORMATIONS SPECIFIQUES
COMMUNIQUEES A L'ASSEMBLEE GENERALE
- - -
Conformément aux dispositions légales et statutaires de la société.

I - PARTICIPATIONS NOUVELLES AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE (L.233-6 al.1)

NEANT

II - DISTRIBUTION DE DIVIDENDES AU TITRE DES TROIS PRECEDENTS EXERCICES (CGI art. 243 bis)

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que la société a procédé aux distributions de dividendes suivantes au cours des trois derniers exercices sociaux :

Exercices	Dividende global	Revenu imposable
31/01/2015	0 €	0 €
31/01/2014	0 €	0 €
31/01/2013	700 000 €	700 000 €

III - RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Il a été dressé un état financier des cinq derniers exercices sociaux, lequel a été tenu à la disposition des actionnaires, au siège social, avec tous les documents et renseignements exigés par la Loi.

IV - DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT (CGI art. 223 quater)

En conformité des dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts nous vous précisons que, pour la détermination du résultat fiscal, il a été réintégré les sommes suivantes :

- Autres charges et dépenses somptuaires visées
  A l'article 39-4 du C.G.I..... Néant
- Amortissements excédentaires et autres
  amortissements non déductibles visés à l'article 39-4
  du Code Général des Impôts la somme de..... Néant
- au titre de la taxe sur les voitures particulièresdes sociétés,
  la somme de ..... 2 171 €
- Amendes et pénalités..... 15 632 €

V - CONVENTIONS RELEVANT DE L'ARTICLE L. 227-10 DU CODE DE COMMERCE

Aucune convention nouvelle relevant de l'article L 227-10 du Code de commerce n'est intervenue au titre de l'exercice.

Celles intervenues au titre d'un précédent exercice ont continué à produire leurs effets dans les conditions suivantes :

Avec la société "SCI MK"

Nature et objet :

La société MK loue un fonds de commerce sis Arcades Mont Blanc- rue Ambroise Martin 74120 MEGEVE.

Le loyer H.T. sur l'exercice, s'élève à un montant de 48 941,52 euros plus les charges, pour un montant de 3 000,00 euros.

Associé concerné : Mr Frédéric KRIEF.

Avec la société "SCI BK"

Nature et objet :

La société BK loue un fonds de commerce sis 50, rue d'Auteuil 75016 PARIS.

Le loyer H.T. sur l'exercice, s'élève à un montant de 43 373,88 euros plus les charges, pour un montant de 3 000,00 euros.

Associé concerné : Mr Frédéric KRIEF.

Avec la société "SCI LK"

Nature et objet :

La société LK loue un fonds de commerce sis 136, Boulevard Jean Jaurès 92100 BOULOGNE BILLANCOURT.

Le loyer H.T. sur l'exercice, s'élève à un montant de 10 000,00 euros.

Associé concerné : Mr Frédéric KRIEF.

Avec la société "AAK HOLDING"

Nature et objet :

La société AAK HOLDING assure depuis le 1er février 2007, pour la société DAVIMAR, des prestations de direction générale, commerciales, techniques, comptables et financières.

Le montant HT de la prestation s'élève sur l'exercice à 429 000,00 €.

En outre, nous vous indiquons que les avances de trésoreries consenties par notre société à ses filiales internationales :

- à la société AK BELGIUM indiquent un solde de 489 072,80 € au 31 janvier 2016,
- à la société FK SUISSE indiquent un solde de 191 100,64 € au 31 décembre 2015,
- à la société FK FASHION indiquent un solde de 582 793,80 € au 31 décembre 2015,

VI - INFORMATIONS RELATIVES A L' ACTIONNARIAT (L. 233-13)

Nous vous indiquons l'identité des personnes physiques ou morales connues au 31 décembre 2015 dont, à notre connaissance, la participation dépasse les seuils légaux et statutaires :

Actionnaires	%
AAK HOLDING	77,92 %
SGCP	21,93 %
Frédéric KRIEF	0,15 %

Les salariés ne détiennent pas de participation dans le capital social selon la définition de l'article L.225-102 du Code de Commerce.

VII– RISQUES ET INCERTITUDES -UTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS - GESTION DES RISQUES FINANCIERS (article L.225-100 al. 4,5,6 du code de commerce)

Nous avons recours à des instruments financiers de couverture de change sur le dollar.

VIII– INFORMATIONS EN MATIERE SOCIALE

En conformité des dispositions de l'article L.225-102-1 et de son Décret d'application n° 2012-557 du 24 avril 2012 (R.225-105 Code de commerce) nous vous communiquons ci-après les informations en matière sociale :

1 - Effectifs

Au 31 décembre 2015, l'effectif total de l'entreprise était de **196** salariés.
Il a été procédé à 187 embauches en CDD et à 131 embauches en CDI.
Il a été réalisé 47 397.62 heures supplémentaires.
Il a été procédé à 38 licenciements pour d'autres motifs qu'économiques, à 5 licenciements pour motif économique, à 38 démissions et à aucun départ en retraite volontaire
L'entreprise n'a mené aucun plan social sur l'exercice.

2 - Organisation du temps de travail

Au 31 décembre 2015, 154 salariés étaient employés à temps plein, 42 salariés à temps partiel et aucun salarié à mi-temps pour invalidité.

8 cadres et salariés étaient au forfait, 146 salariés étaient à 35 ou 39 heures de travail, et 42 salariés étaient à temps partiel.

3 - Rémunérations

Au 31 décembre 2015, la masse salariale annuelle s'élève à 5 209 860.71€ dont 3 098 716.56 € de charges sociales (salariales et patronales) contre 5 810 944.00 € dont 3 526 107.00 € de charges sociales (salariales et patronales) au 31 janvier 2014.
Il n'y a pas de système d'intéressement.
Au titre de l'exercice 2015, le montant de la participation s'est élevé à 0 €.

4 - Relations professionnelles et accords collectifs

Sur l'exercice clos le 31 janvier 2015, est en place la représentation du personnel suivante :

-> un comité d'entreprise avec :
- 2 titulaires agents de maîtrise et cadres;
- 3 titulaires employés.

-> des délégués du personnel
- 2 titulaires agents de maîtrise et cadres.
- 3 titulaires employés.

-> un CHSCT
- 1 titulaire agents de maîtrise et cadre.
- 3 titulaires employés.

5 - Conditions d'hygiène et de sécurité

Il y a eu 5 accidents du travail au cours de l'exercice.

6 - Formation

2,2 % de la masse salariale ont été consacrés à la formation professionnelle.

7 - Emploi et insertion des travailleurs handicapés

L'entreprise n'emploie aucun travailleur handicapé.

8 - Œuvres sociales

Ce budget s'est élevé à 13 025 € pour cet exercice.

IX- INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES

Notre activité ne génère aucune conséquence dommageable pouvant rejaillir sur les sources d'énergie ou sur notre environnement. Aucune information particulière n'est donc à signaler.

PROPOSITIONS
SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

DANS LES CONDITIONS DE QUORUM
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

I – APPROBATION DES COMPTES DE LA SAS DAVIMAR

Conformément à la loi, nous soumettons à votre approbation :

- le rapport de gestion établi par le Président,
- le rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015,
- les comptes, le bilan, et l'annexe dudit exercice, tels qu'ils sont présentés.

Nous vous demandons, en conséquence, d'approuver les opérations traduites par ces comptes et résumées dans ces rapports et de vous prononcer sur le quitus à donner aux dirigeants au titre de l'exercice

II - PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter la perte nette comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2015 de la façon suivante :

-En totalité, soit la somme de	-1 832 115,17 euros
au débit du poste "AUTRES RESERVES"	
qui figure au passif du bilan pour un montant	5 890 459,51 euros.

Si l'assemblée approuve cette proposition, le poste "Autres Réserves" sera ramené à un montant de 4 058 344,34 €.

III – DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, je vous rappelle que la société a procédé aux distributions de dividendes suivantes au cours des trois derniers exercices sociaux :

Exercices	Dividende global	Revenu imposable
31/01/2015	0 €	0 €
31/01/2014	0 €	0 €
31/01/2013	700 000 €	700 000 €

IV- CONVENTIONS REGLEMENTEES

Je vous propose d'approuver chacune des conventions réglementées visées à l'article L. 227-10 du Code de Commerce contenue dans le rapport spécial des Commissaires aux Comptes.

V- SITUATION DES MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Aucun des mandats des commissaires aux comptes titulaire et suppléant n'arrivent à échéance avec l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2015.

PROPOSITIONS
SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

DANS LES CONDITIONS DE QUORUM
DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

AUGMENTATION DE CAPITAL RESERVEE AUX SALARIES

Le Président rappelle les dispositions de l'article L.225-129-6 du Code de Commerce qui impose aux sociétés par actions de convoquer tous les trois ans, une Assemblée Générale Extraordinaire pour se prononcer sur un projet de résolution tendant à réaliser une augmentation de capital effectuée dans les conditions prévues à l'article L.443-5 (L. 3332-18 à L. 3332-24 nouv.) du Code du Travail, si, au vu du rapport présenté à l'Assemblée Générale par le Président en application de l'article L.225-102, les actions détenues par le personnel de la société et des sociétés qui lui sont liées aux sens de l'article L.225-180 représentent moins de 3 % du capital social.

Ainsi que vous pouvez le constater, la participation des salariés à l'entreprise est inexistante actuellement.

Nous vous proposons d'augmenter le capital social en numéraire d'un montant maximum de 3 % du capital social par l'émission d'actions nouvelles émises à la valeur nominale, à libérer en espèces ou par compensation avec des créances certaines, liquides et exigibles sur la société, et de supprimer le droit préférentiel de souscription au profit de des salariés adhérents à un plan d'épargne d'entreprise établi par la société,

Nous vous proposons de déléguer au Président les pouvoirs nécessaires afin de

- réaliser l'augmentation de capital, sur ses seules décisions, en une ou plusieurs fois, dans un délai maximum de cinq ans à compter de la décision de l'assemblée, au profit des salariés de la société adhérents à un plan d'épargne d'entreprise, après avoir établi celui-ci dans les conditions prévues par l'article L 443-1 du code du travail, et fixer le montant de chaque émission dans la limite du plafond global de 3 % du capital social,

- déterminer les conditions d'attribution éventuelles des actions nouvelles, ainsi émises au profit desdits salariés, dans les conditions légales, en ce compris les conditions d'ancienneté, arrêter la liste des bénéficiaires, ainsi que le nombre de titres susceptibles d'être attribués à chacun d'entre eux, dans la limite du plafond de l'augmentation de capital ;

- déterminer le prix de souscription des actions nouvelles, dans les conditions définies à l'article L.443-5 du code du travail ;

- arrêter les dates d'ouverture et de clôture des souscriptions, déterminer si les souscriptions aux actions nouvelles devront être réalisées directement ou par l'intermédiaire d'un fonds commun de placement, recueillir les souscriptions des salariés ;

- fixer le délai accordé aux salariés souscripteurs pour la libération du montant de leur souscription dans la limite du délai de trois ans à compter de la souscription prévu par l'article L. 225-138-1 du code de commerce, étant rappelé que, conformément aux dispositions dudit article, les actions souscrites pourront être libérées, à la demande de la société ou du souscripteur, par versements périodiques ou par prélèvements égaux et réguliers sur le salaire du souscripteur ;

- recueillir les sommes correspondant à la libération des souscriptions, qu'elle soit effectuée par versement d'espèces ou par compensation –de créances, le cas échéant, arrêter le solde créditeur des comptes courants ouverts dans les livres de la société au nom des souscripteurs libérant par compensation les actions souscrites ;

- constater la réalisation de l'augmentation de capital, et le cas échéant, imputer tous frais sur le montant des primes payées lors de l'émission des actions et prélever sur ce montant les sommes nécessaires pour porter la réserve légale au dixième du nouveau capital, après chaque augmentation ;

- effectuer toutes formalités légales, modifier les statuts corrélativement, prendre toutes mesures pour la réalisation de l'augmentation de capital, et généralement faire le nécessaire, dans les conditions précisées ci-dessus et celles fixées par la législation et la réglementation en vigueur.

Les actions ainsi émises seront créées avec jouissance à compter de la date de leur souscription. Pour le surplus, elles seront, dès la date de réalisation définitive de l'augmentation de capital, assimilées aux actions anciennes et soumises à toutes les dispositions statutaires et aux décisions des assemblées générales.

Cependant, nous vous invitons à ne par retenir ladite proposition considérant que celle-ci n'est pas opportune dans l'immédiat.

Chers actionnaires,

Le projet des résolutions que je soumet à votre approbation reprend les principaux points de mon rapport et j'espère qu'il recevra votre approbation.

Est annexé au présent rapport :

- le tableau des résultats des cinq derniers exercices,

	SIGNATURE
Monsieur Frédéric KRIEF Président	

Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de la société au cours des cinq derniers exercices

(articles R. 225-102 du Code de commerce)

	Etat exprimé en euros		31/01/2013	31/01/2014	31/01/2015	31/12/2015
CAPITAL en Fin d'exercice	Capital social		150 000,00	198 800,00	198 800,00	198 800,00
	Nombre d'actions ordinaires		1 500,00	1 988,00	1 988,00	1 988,00
	Nbre d'actions dividende prioritaire sans droit de vote					
	Nombre maximal d'actions à créer :					
	- Par conversion d'obligation					
	- Par droit de souscription					
OPERATIONS et RESULTAT	Chiffre d'affaires (hors taxes)		28 884 744,59	28 209 568,02	23 750 612,75	21 556 299,03
	Résultat avant impôts, participations dotations aux amorts et prov.		2 726 472,45	1 514 768,75	(2 298 392,52)	(791 076,44)
	Impôts sur les bénéfices		703 828,00	93 257,00		(3 156,00)
	Participation des salariés		225 740,00	8 650,43		
	Résultat après impôts, participation, dotations aux amorts et provisions		1 201 482,92	1 100 126,73	(3 785 529,63)	(1 832 115,17)
	Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION	Résultat après impôts, participation, avant dotations aux amorts et prov.		1 197,94	710,69	(1 156,13)	(396,34)
	Résultat après impôts, participation, dotations aux amorts et provisions		800,99	553,38	(1 904,19)	(921,59)
	Dividende attribué					
PERSONNEL	Effectif moyen salarié		185,00	206,00	215,00	215,00
	Montant de la masse salariale		5 305 959,37	5 674 892,54	5 849 165,93	4 877 395,36
	Montant des sommes versées en avantages sociaux		1 853 458,69	1 763 199,08	1 691 236,74	1 440 282,07

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

① BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2016

COPIE CERTIFIEE CONFORME
Le Président

Désignation de l'entreprise : SAS DAVIMAR

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 11

Adresse de l'entreprise : 39 Avenue Victor Hugo 75016 Paris

Durée de l'exercice précédent * 12

Numéro SIRET * 4 1 0 6 2 0 5 2 0 0 0 0 9 9

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Exercice N, clos le, 31122015 Net 3	N-1 31012015 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA					
ACTIF IMMOBILISE * / IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
	Frais de développement*	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	688 441	AG	145 866	542 575	549 209
	Fonds commercial (1)	AH	14 545 058	AI		14 545 058	14 470 058
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP	5 547 261	AQ	2 213 655	3 333 606	3 884 680
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	298 162	AS	120 421	177 741	229 805
	Autres immobilisations corporelles	AT	4 345 244	AU	2 795 480	1 549 765	1 515 890
	Immobilisations en cours	AV		AW			200 409
	Avances et acomptes	AX		AY			1 779
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU	204 310	CV		204 310	204 310
	Créances rattachées à des participations	BB		BC			
	Autres titres immobilisés	BD	222 386	BE		222 386	
	Prêts	BF	1 200	BG		1 200	6 535
	Autres immobilisations financières *	BH	724 119	BI		724 119	940 069
	TOTAL (II)	BJ	26 576 182	BK	5 275 422	21 300 760	22 002 744
ACTIF CIRCULANT / STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
	En cours de production de biens	BN		BO			
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR	5 660 953	BS	337 830	5 323 123	6 302 312
	Marchandises	BT		BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	645 636	BW		645 636	
CREANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	1 359 406	BY	36 682	1 322 725	2 639 558
	Autres créances (3)	BZ	1 970 545	CA		1 970 545	2 248 978
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD	77 227	CE		77 227	77 227
	Disponibilités	CF	2 300 581	CG		2 300 581	2 187 387
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	867 519	CI		867 519	771 937
	TOTAL (III)	CJ	12 881 867	CK	374 512	12 507 355	14 227 398
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN					
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	39 458 049	IA	5 649 934	33 808 115	36 230 142

Renvois : (1) Dont droit au bail : 11 333 500 (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 725 319 (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : * Immobilisations : Stocks : Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

② BILAN - PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 2016

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise SAS DAVIMAR — Néant ☐*

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 198 800)	DA	198 800	198 800
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	7 782 136	7 782 136
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	19 880	19 880
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	5 890 460	9 675 989
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(1 832 115)	(3 785 530)
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	12 059 160	13 891 276
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	259 972	267 172
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	259 972	267 172
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	15 515 613	14 898 484
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	89 527	28 302
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		520 766
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 714 198	3 659 848
	Dettes fiscales et sociales	DY	4 118 288	2 569 304
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	51 357	394 991
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	21 488 983	22 071 695
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	33 808 115	36 230 142
RENVOIS (1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Ecart de réévaluation libre	1D		
	Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	11 328 294	14 058 920
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	5 354 925	4 420 605

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

③ COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2016

Désignation de l'entreprise : SAS DAVIMAR

Néant ☐*

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N						Exercice (N-1)
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	19 495 627	FB	1 962 079	FC	21 457 706	23 665 414
	Production vendue biens*	FD		FE		FF		
	Production vendue services *	FG	63 765	FH	34 828	FI	98 593	85 198
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	**19 559 392**	FK	**1 996 907**	FL	**21 556 299**	**23 750 613**
	Production stockée *					FM	(929 516)	(103 967)
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	409 511	280 613
	Autres produits (1) (11)					FQ	52 996	268 708
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	**21 089 291**	**24 195 967**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	5 759 918	7 009 345
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	966 587	1 247 972
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	5 985 220	8 582 257
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	578 510	649 763
	Salaires et traitements *					FY	4 877 395	5 849 166
	Charges sociales (10)					FZ	1 440 282	1 691 237
DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations - dotations aux amortissements *					GA	925 881	1 004 517
	Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB		
	Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	337 830	322 358
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	84 761	41 542
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	**20 956 384**	**26 398 156**
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	**132 907**	**(2 202 189)**
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	35	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	289	3 783
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	4 000	
	Différences positives de change					GN	56 054	198 464
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	**60 378**	**202 248**
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	597 064	532 107
	Différences négatives de change					GS	280 950	468 506
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	**878 014**	**1 000 613**
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	**(817 636)**	**(798 366)**
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	**(684 729)**	**(3 000 554)**

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

DGFiP N° 2053 2016

4 COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise SAS DAVIMAR — Néant ☐*

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	68 030	85 444
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	405 000	25 000
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	103 200	39 800
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	**576 230**	**150 244**
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	757 721	520 227
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	765 697	47 000
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	203 353	367 992
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	**1 726 772**	**935 219**
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	**(1 150 542)**	**(784 975)**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	(IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices *	(X)	HK	(3 156)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	**21 725 899**	**24 548 459**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	**23 558 014**	**28 333 988**
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	**(1 832 115)**	**(3 785 530)**

RENVOIS				
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP		
	- Crédit-bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	5 260	6 020
(9)	Dont transferts de charges	A1	93 841	112 684
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	16 547	9 057
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 ____ obligatoires A9			

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N Charges exceptionnelles	Exercice N Produits exceptionnels
Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels	1 726 772	576 230

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N Charges antérieures	Exercice N Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Etats financiers au 31/12/2015

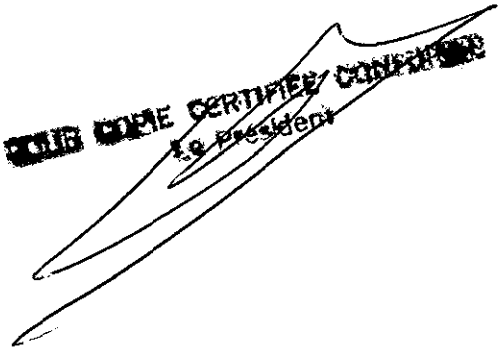

ANNEXE

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les états financiers ont été établis en conformité avec le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général.

Le bilan de l'exercice présente un total de **33 808 115** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **21 725 899** euros et un total **charges** de **23 558 014** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **-1 832 115** euros.

L'exercice considéré débute le **01/02/2015** et finit le **31/12/2015.**
Il a une durée de **11** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées en conformité avec le Plan Comptable Général, dans le respect du principe de prudence, et suivant les aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont présentées ci-aprés :

Immobilisations incorporelles

Les fonds de commerce et les droits au bail qui figurent à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition ne sont pas amortis.
Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur de marché est inférieure au coût d'acquisition.

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat hors frais accessoires).
Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation prévue.

- Agencements,aménagements des constructions : 10 ans
- Agencements, installations : 10 ans
- Matériel et outillage : 5 ans
- Matériel de transport : 3 à 5 ans
- Matériel et Mobilier de bureau : 5 ans

Dans le cadre des nouvelles règles sur les immobilisations (CRC 2002-10 et CRC 2004-06) la société n'a pas identifié de composants significatifs. Concemant les durées d'amortissement, les durées appliquées reflètent la
durée d'utilisation du bien et n'ont pas été modifiées au cours de l'exercice.

Immobilisations Financières

Les immobilisations financières sont principalement constituées de dépôts et cautionnements à leur coût d'entrée au bilan.

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.
Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Provisions pour risques et charges

Ces provisions, enregistrées en conformité avec le règlement CRC 2000-06, sont destinées à couvrir les risques et charges que des évènements en cours ou survenus rendent probables, nettement précisés quant à leur objet mais dont la réalisation, l'échéance ou le montant sont incertains. Elles comprennent notamment les indemnités estimées par le groupe et ses conseils au titre de litiges, contentieux et actions de réclamation de la part des tiers.

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Méthode de valorisation des stocks :

La méthode de valorisation des stocks utilisée est celle du « premier entré, premier sorti ».

· Stock de Matières premières
La valeur retenue correspond au prix d'achat facturé par le fournisseur, converti au taux de la devise constaté et augmenté des frais d'approche s'il y a lieu.

· Stock Import
La méthode est la même que celle décrite ci-dessus.

· Stock de produits finis
Le prix de revient est constitué de la valeur des matières et fournitures consommées à laquelle on ajoute la valeur de la
façon, le coût de création et les frais d'approche s'ils existent.
La méthode retenue pour la dépréciation des stocks est la suivante :
Les stocks sont regroupés par saison et la dépréciation est déterminée après prise en compte de l'ancienneté et de
l'écoulement réalisé lors des deux premiers mois de l'exercice suivant.

- Travaux en-cours
Les frais de recherche et de création des nouvelles collections sont constatées en charges. La part relative aux collections futures est comprise dans la valorisation des stocks de travaux en-cours à la clôture de l'exercice. Cette part est évaluée à six mois d'activité des stylistes et modélistes de la société.

Poste clients - Dépréciation

Pour chaque client la société DAVIMAR tient à jour son encours garanti.
Ce dernier est composé de l'assurance crédit (SFAC) à laquelle s'ajoute la garantie bancaire obtenue.
Une dépréciation est comptabilisée lorsque le solde du client dépassant l'échéance, est supérieur aux garanties et assurances constituées.

Créances
Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.
Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contrevaleur à la date de l'opération.
Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contrevaleur au cours de fin d'exercice.
La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "écart de conversion".
Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité ou partiellement.

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires représente les ventes de marchandises nettes de toutes remises ou autres rabais commerciaux. Un produit est comptabilisé en chiffre d'affaires lorsque la société transfère à l'acheteur les risques et avantages inhérents à la propriété des biens.

Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE)

Conformément à la note d'information de l'ANC en date du 28 février 2013, le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE) est comptabilisé en diminution des charges de personnel.

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015, la société a comptabilisé un CICE de 238.404 € en diminition des charges de personnel.

Conformément aux dispositions réglementaires, l'enveloppe qui sera perçue au titre du CICE 2015 ne sera pas utilisée pour financer un accroissement des dividendes ou de la rémunération des dirigeants. Il sera utilisé pour investir, innover, former, embaucher, prospecter de nouveaux marchés et reconstituer le fonds de roulement de l'entreprise.

Changement de méthodes

Aucun changement n'est intervenu par rapport au précédent exercice.

ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

	Etat exprimé en euros	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2015
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	15 156 939,05		586 200,00		509 640,00	15 233 499,05
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	15 156 939,05		586 200,00		509 640,00	15 233 499,05
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement	5 533 770,49		134 002,00		120 511,60	5 547 260,89
	Instal technique, matériel outillage industriels	304 066,29				5 903,93	298 162,36
	Instal., agencement, aménagement divers	3 139 059,30		285 047,61		166 952,74	3 257 154,17
	Matériel de transport	293 923,08				185 890,83	108 032,25
	Matériel de bureau, mobilier	977 809,96		129 519,11		127 271,41	980 057,66
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours	200 408,78				200 408,78	
	Avances et acomptes	1 779,22				1 779,22	
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	10 450 817,12		548 568,72		808 718,51	10 190 667,33
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	204 310,25		1,00		1,00	204 310,25
	Autres titres immobilisés			222 385,95			222 385,95
	Prêts et autres immobilisations financières	950 603,96				225 284,58	725 319,38
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 154 914,21		222 386,95		225 285,58	1 152 015,58
	TOTAL	26 762 670,38		1 357 155,67		1 543 644,09	26 576 181,96

ANNEXE - Elément 3

Amortissements

	Etat exprimé en euros	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2015
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	137 672,30	8 193,39		145 865,69
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	137 672,30	8 193,39		145 865,69
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement	1 649 090,03	685 076,85	120 511,60	2 213 655,28
	Instal technique, matériel outillage industriels	74 261,10	52 064,31	5 903,93	120 421,48
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	1 878 045,50	186 297,81	74 161,15	1 990 182,16
	Matériel de transport	240 941,69	12 765,45	185 890,83	67 816,31
	Matériel de bureau, mobilier	775 915,60	88 836,91	127 271,41	737 481,10
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 618 253,92	1 025 041,33	513 738,92	5 129 556,33
	TOTAL	4 755 926,22	1 033 234,72	513 738,92	5 275 422,02

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissement à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

ANNEXE - Elément 4

Provisions

	Etat exprimé en euros	Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2015
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges	267 172,00	96 000,00	103 200,00	259 972,00
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	267 172,00	96 000,00	103 200,00	259 972,00
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations - incorporelles				
	Sur immobilisations - corporelles				
	Sur immobilisations - des titres mis en équivalence				
	Sur immobilisations - titres de participation				
	Sur immobilisations - autres immo. financières	4 000,00		4 000,00	
	Sur stocks et en-cours	288 157,00	337 830,00	288 157,00	337 830,00
	Sur comptes clients	36 681,52			36 681,52
	Autres	27 512,99		27 512,99	
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	356 351,51	337 830,00	319 669,99	374 511,52
	TOTAL GENERAL	623 523,51	433 830,00	422 869,99	634 483,52
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		337 830,00	315 669,99	
	- financières			4 000,00	
	- exceptionnelles		96 000,00	103 200,00	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

	Etat exprimé en euros	31/12/2015	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)	1 200,06	1 200,06	
	Autres immobilisations financières	724 119,32	724 119,32	
	Clients douteux ou litigieux	41 635,80	41 635,80	
	Autres créances clients	1 317 770,28	1 317 770,28	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	3 752,00	3 752,00	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	24 200,00	24 200,00	
	Impôts sur les bénéfices	499 195,00	499 195,00	
	Taxes sur la valeur ajoutée	91 386,72	91 386,72	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	1 329 065,12	1 329 065,12	
	Débiteurs divers	22 945,76	22 945,76	
	Charges constatées d'avances	867 519,36	867 519,36	
	TOTAL DES CREANCES	4 922 789,42	4 922 789,42	

(1)	Prêts accordés en cours d'exercice	12 088,71
(1)	Remboursements obtenus en cours d'exercice	17 423,75
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	

		31/12/2015	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	5 354 924,55	5 354 924,55		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	10 160 688,91		10 160 688,91	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	89 526,87	89 526,87		
	Fournisseurs et comptes rattachés	1 714 197,72	1 714 197,72		
	Personnel et comptes rattachés	351 689,88	351 689,88		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 102 891,45	1 102 891,45		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	1 261 554,60	1 261 554,60		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	1 402 151,58	1 402 151,58		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)				
	Autres dettes	51 357,08	51 357,08		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	21 488 982,64	11 328 293,73	10 160 688,91	

(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	
(1)	Emprunts remboursés en cours d'exercice	439 077,60
(2)	Emprunts dettes associés (personnes physiques)	

ANNEXE - Elément 6.05

Fonds Commercial

Etat exprimé en euros	31/12/2015	Observations
Achetés avec protection juridique	11 763 694,00	
Eléments acquis du fonds de commerce		
Fonds commerciaux réévalués		
Fonds commerciaux reçus en apport	2 781 364,00	
TOTAL	**14 545 058,00**	

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros

		31/12/2015
Total des Charges à payer		**1 013 718**
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		**65 619**
INTERET COURUS	*65 619*	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		**221 592**
FOURN. FACT.NON PARVENUES	*221 592*	
Dettes fiscales et sociales		**726 507**
DETTES PROV./CONGES PAYES	*324 585*	
CHARG.SOC./CONGES A PAYER	*107 621*	
FORFAIT SOCIAL	*39 911*	
PROV FORMATION CONTINUE	*65 817*	
PROV TAXE APPRENTISSAGE	*35 891*	
PROV EFFORT CONSTRUCTION	*23 445*	
CHARGES A PAYER	*128 643*	
CHARGE A PAYER SAUVEGARDE	*595*	

ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2015
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			867 519
Loyers, assurances, divers		867 519	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			867 519

Produits et Charges exceptionnels
au 31/12/2015

Détail des produits et charges exceptionnels :	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
CESSION D'IMMOBILISATIONS - SORTIES IMMOB.	607 353	405 000
PENALITES ET RAPPEL D'IMPOTS	88 857	
HONA. & FRAIS CONCILIAT° & SAUVEGARDE	252 756	
LITIGES	180 802	
INDEMNITES SALARIALES & CSP	44 837	
DIVERS	29 398	
REGULARISATIONS CHARGES DIVERSES	161 071	68 030
PROVISIONS POUR RISQUES	96 000	103 200
MALI TUP SOCIETE MSK	265 697	
Totalisation	**1 726 772**	**576 230**

Variations des Capitaux Propres

Etat exprimé en euros	Capitaux propres clôture 31/01/2015	Affectation du résultat N-1 [1]	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice [2]	Capitaux propres clôture 31/12/2015
Capital social	198 800,00				198 800,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	7 782 136,00				7 782 136,00
Ecarts de réévaluation					
Réserve légale	19 880,00				19 880,00
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	9 675 989,14			(3 785 529,63)	5 890 459,51
Report à nouveau		(3 785 529,63)		3 785 529,63	
Résultat de l'exercice	(3 785 529,63)	3 785 529,63		(1 832 115,17)	(1 832 115,17)
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	13 891 275,51			(1 832 115,17)	12 059 160,34

Date de l'assemblée générale
Dividendes attribués
[1] dont dividende provenant du résultat n-1
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 13 891 275,51
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 13 891 275,51
[2] Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice
Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure (1 832 115,17)

ANNEXE - Elément 6.17

Ventilation du chiffre d'affaires

Etat exprimé en euros	France	Export	Total
Ventes de marchandises	19 495 627,21	1 962 078,94	21 457 706,15
Production vendue de biens			
Production vendue de travaux			
Production vendue de services	63 764,54	34 828,34	98 592,88
TOTAL	19 559 391,75	1 996 907,28	21 556 299,03

ANNEXE - Elément 9

Dettes garanties par des Sûretés Réelles

Etat exprimé en euros

Nat. Dette	Nature de la Garantie	Org. Bénéficiaire	Montant début	31/12/2015
Emprunts	Nantissements des Fonds de commerce	Etablissements financiers		
		TOTAL		

Au 31 janvier 2015 le solde du capital restant dû des emprunts bancaires est de 10.477.878 €.

La valeur comptable des fonds de commerces nantis est de 14.470.058 €.

ANNEXE - Elément 6.14

Capital social

	Etat exprimé en euros	31/12/2015	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		1 988,00	100,0000	198 800,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		**1 988,00**	**100,0000**	**198 800,00**

Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de la société au cours des cinq derniers exercices

(articles R. 225-102 du Code de commerce)

	Etat exprimé en euros		31/01/2013	31/01/2014	31/01/2015	31/12/2015
CAPITAL en Fin d'exercice	Capital social		150 000,00	198 800,00	198 800,00	198 800,00
	Nombre d'actions ordinaires		1 500,00	1 988,00	1 988,00	1 988,00
	Nbre d'actions dividende prioritaire sans droit de vote					
	Nombre maximal d'actions à créer :					
	- Par conversion d'obligation					
	- Par droit de souscription					
OPERATIONS et RESULTAT	Chiffre d'affaires (hors taxes)		28 884 744,59	28 209 568,02	23 750 612,75	21 556 299,03
	Résultat avant impôts, participations dotations aux amorts et prov.		2 726 472,45	1 514 768,75	(2 298 392,52)	(791 076,44)
	Impôts sur les bénéfices		703 828,00	93 257,00		(3 156,00)
	Participation des salariés		225 740,00	8 650,43		
	Résultat après impôts, participation, dotations aux amorts et provisions		1 201 482,92	1 100 126,73	(3 785 529,63)	(1 832 115,17)
	Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION	Résultat après impôts, participation, avant dotations aux amorts et prov.		1 197,94	710,69	(1 156,13)	(396,34)
	Résultat après impôts, participation, dotations aux amorts et provisions		800,99	553,38	(1 904,19)	(921,59)
	Dividende attribué					
PERSONNEL	Effectif moyen salarié		185,00	206,00	215,00	215,00
	Montant de la masse salariale		5 305 959,37	5 674 892,54	5 849 165,93	4 877 395,36
	Montant des sommes versées en avantages sociaux		1 853 458,69	1 763 199,08	1 691 236,74	1 440 282,07

FIDUCIAIRE SAINT-MARTIN

Société de Commissariat aux Comptes
inscrite auprès de la Compagnie Régionale de Paris

111, boulevard de Sébastopol
75002 - PARIS

Téléphone : 01.44.88.28.77

SOCIETE DAVIMAR

39 AVENUE VICTOR HUGO - 75016 PARIS

(ANCIEN SIEGE SOCIAL : 22, RUE MEHUL - 93500 PANTIN)

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS.

Relatif à l'exercice de onze mois, clos le 31 décembre 2015

- Rapport sur les comptes annuels.
- Rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de Commerce.

SOCIÉTÉ DAVIMAR

S. A. S. au capital de 198.800 euros
Siège Social : 39, avenue Victor-Hugo – 75016 PARIS.

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS.

Exercice de onze mois, clos le 31 décembre 2015

Aux Associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice de onze mois, clos le 31 décembre 2015, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société DAVIMAR tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS.

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des nouvelles règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice

.../...

II - JUSTIFICATION DE NOS APPRECIATIONS.

En application des dispositions de l'Article L. 823-9 du Code de Commerce, relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, ont porté notamment sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, tels que décrits dans l'annexe des comptes, et sur le caractère raisonnable, sur la base des éléments disponibles à ce jour, des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, notamment pour ce qui concerne :

- les méthodes et estimations retenues en matière de stocks ;
- les estimations retenues pour l'appréciation du risque clients.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES.

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux Associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris, le 10 juin 2016

S.A.R.L. FIDUCIAIRE SAINT-MARTIN

Le Commissaire aux Comptes.

Monsieur Eric KORNGOLD.

MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DE PARIS
FIDUCIAIRE SAINT-MARTIN
Société de Commissariat aux Comptes
111, Boulevard Sébastopol
75002 PARIS

Bilan Actif

		31/12/2015			31/01/2015
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (1)				
ACTIF IMMOBILISE	**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	688 441,06	145 865,69	542 575,37	549 208,76
	Fonds commercial (1)	14 545 057,99		14 545 057,99	14 470 057,99
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions	5 547 260,89	2 213 655,28	3 333 605,61	3 884 680,46
	Installations techniques,mat. et outillage indus.	298 162,36	120 421,48	177 740,88	229 805,19
	Autres immobilisations corporelles	4 345 244,08	2 795 479,57	1 549 764,51	1 515 889,55
	Immobilisations en cours				200 408,78
	Avances et acomptes				1 779,22
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	204 310,25		204 310,25	204 310,25
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	222 385,95		222 385,95	
	Prêts	1 200,06		1 200,06	6 535,10
	Autres immobilisations financières	724 119,32		724 119,32	940 068,86
	TOTAL (II)	**26 576 181,96**	**5 275 422,02**	**21 300 759,94**	**22 002 744,16**
ACTIF CIRCULANT	**STOCKS ET EN-COURS**				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis	5 660 953,00	337 830,00	5 323 123,00	6 302 312,00
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	645 636,07		645 636,07	
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	1 359 406,08	36 681,52	1 322 724,56	2 639 557,93
	Autres créances	1 970 544,60		1 970 544,60	2 248 977,66
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	77 226,50		77 226,50	77 226,50
	DISPONIBILITES	2 300 580,95		2 300 580,95	2 187 387,18
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	867 519,36		867 519,36	771 936,95
	TOTAL (III)	**12 881 866,56**	**374 511,52**	**12 507 355,04**	**14 227 398,22**
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	**39 458 048,52**	**5 649 933,54**	**33 808 114,98**	**36 230 142,38**

(1) dont droit au bail	11 333 500,00	11 258 500,00
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an	725 319,38	6 535,10
(3) dont créances à plus d'un an		

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

		31/12/2015	31/01/2015
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	198 800,00	198 800,00
	Primes d' émission, de fusion, d' apport ...	7 782 136,00	7 782 136,00
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	19 880,00	19 880,00
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	5 890 459,51	9 675 989,14
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	(1 832 115,17)	(3 785 529,63)
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	**12 059 160,34**	**13 891 275,51**
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques	259 972,00	267 172,00
	Provisions pour charges		
	Total des provisions	**259 972,00**	**267 172,00**
DETTES (1)	**DETTES FINANCIERES**		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	15 515 613,46	14 898 483,79
	Emprunts et dettes financières divers	89 526,87	28 302,22
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		520 765,96
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 714 197,72	3 659 848,15
	Dettes fiscales et sociales	4 118 287,51	2 569 304,18
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	51 357,08	394 990,57
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	**21 488 982,64**	**22 071 694,87**
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	**33 808 114,98**	**36 230 142,38**

	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(1 832 115,17)	(3 785 529,63)
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	11 328 293,73	14 058 919,87
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	5 354 924,55	4 420 605,33

MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DE PARIS
FIDUCIAIRE SAINT-MARTIN
Société de Commissariat aux Comptes
111, Boulevard Sébastopol
75002 PARIS

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

		France	Exportation	31/12/2015 11 mois	31/01/2015 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	19 495 627,21	1 962 078,94	21 457 706,15	23 665 414,38
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	63 764,54	34 828,34	98 592,88	85 198,37
	Montant net du chiffre d'affaires	19 559 391,75	1 996 907,28	21 556 299,03	23 750 612,75
	Production stockée			(929 516,00)	(103 966,77)
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			409 511,48	280 613,32
	Autres produits			52 996,13	268 708,11
	Total des produits d'exploitation (1)			21 089 290,64	24 195 967,41
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			5 759 917,56	7 009 344,74
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements			966 586,55	1 247 972,41
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			5 985 220,05	8 582 256,53
	Impôts, taxes et versements assimilés			578 510,41	649 763,38
	Salaires et traitements			4 877 395,36	5 849 165,93
	Charges sociales du personnel			1 440 282,07	1 691 236,74
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			925 881,41	1 004 516,67
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
	- sur actif circulant			337 830,00	322 357,53
	Dotations aux provisions				
	Autres charges			84 760,55	41 542,00
	Total des charges d'exploitation (2)			20 956 383,96	26 398 155,93
	RESULTAT D'EXPLOITATION			132 906,68	(2 202 188,52)

MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DE PARIS
FIDUCIAIRE SAINT-MARTIN
Société de Commissariat aux Comptes
111, Boulevard Sébastopol
75002 PARIS

Compte de Résultat 2/2

	Etat exprimé en euros	31/12/2015	31/01/2015
	RESULTAT D'EXPLOITATION	**132 906,68**	**(2 202 188,52)**
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)	35,49	
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	288,81	3 783,35
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	4 000,00	
	Différences positives de change	56 053,58	198 464,27
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers	**60 377,88**	**202 247,62**
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	597 064,13	532 107,23
	Différences négatives de change	280 949,92	468 506,16
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières	**878 014,05**	**1 000 613,39**
	RESULTAT FINANCIER	**(817 636,17)**	**(798 365,77)**
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**(684 729,49)**	**(3 000 554,29)**
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	68 030,42	85 443,71
	Sur opérations en capital	405 000,00	25 000,00
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	103 200,00	39 800,00
	Total des produits exceptionnels	**576 230,42**	**150 243,71**
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	757 721,35	520 227,14
	Sur opérations en capital	765 697,44	47 000,00
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	203 353,31	367 991,91
	Total des charges exceptionnelles	**1 726 772,10**	**935 219,05**
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	**(1 150 541,68)**	**(784 975,34)**
	PARTICIPATION DES SALARIES		
	IMPOTS SUR LES BENEFICES	(3 156,00)	
	TOTAL DES PRODUITS	**21 725 898,94**	**24 548 458,74**
	TOTAL DES CHARGES	**23 558 014,11**	**28 333 988,37**
	RESULTAT DE L'EXERCICE	**(1 832 115,17)**	**(3 785 529,63)**

(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs
(3) dont produits concernant les entreprises liées
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées

MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DE PARIS
FIDUCIAIRE SAINT-MARTIN
Société de Commissariat aux Comptes
111, Boulevard Sébastopol
75002 PARIS

Etats financiers au 31/12/2015

ANNEXE

MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DE PARIS
FIDUCIAIRE SAINT-MARTIN
Société de Commissariat aux Comptes
111, Boulevard Sébastopol
75002 PARIS

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les états financiers ont été établis en conformité avec le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général.

Le bilan de l'exercice présente un total de **33 808 115** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **21 725 899** euros et un total **charges** de **23 558 014** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **-1 832 115** euros.

L'exercice considéré débute le **01/02/2015** et finit le **31/12/2015.**
Il a une durée de **11** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées en conformité avec le Plan Comptable Général, dans le respect du principe de prudence, et suivant les aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont présentées ci-aprés :

MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DE PARIS
FIDUCIAIRE SAINT-MARTIN
Société de Commissariat aux Comptes
111, Boulevard Sébastopol
75002 PARIS

Immobilisations incorporelles

Les fonds de commerce et les droits au bail qui figurent à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition ne sont pas amortis.
Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur de marché est inférieure au coût d'acquisition.

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en *euros*

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat hors frais accessoires).
Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation prévue.

- Agencements,aménagements des constructions : 10 ans
- Agencements, installations : 10 ans
- Matériel et outillage : 5 ans
- Matériel de transport : 3 à 5 ans
- Matériel et Mobilier de bureau : 5 ans

MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DE PARIS
FIDUCIAIRE SAINT-MARTIN
Société de Commissariat aux Comptes
111, Boulevard Sébastopol
75002 PARIS

Dans le cadre des nouvelles règles sur les immobilisations (CRC 2002-10 et CRC 2004-06) la société n'a pas identifié de composants significatifs. Concernant les durées d'amortissement, les durées appliquées reflètent la
durée d'utilisation du bien et n'ont pas été modifiées au cours de l'exercice.

Immobilisations Financières

Les immobilisations financières sont principalement constituées de dépôts et cautionnements à leur coût d'entrée au bilan.

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.
Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Provisions pour risques et charges

Ces provisions, enregistrées en conformité avec le règlement CRC 2000-06, sont destinées à couvrir les risques et charges que des évènements en cours ou survenus rendent probables, nettement précisés quant à leur objet mais dont la réalisation, l'échéance ou le montant sont incertains. Elles comprennent notamment les indemnités estimées par le groupe et ses conseils au titre de litiges, contentieux et actions de réclamation de la part des tiers.

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Méthode de valorisation des stocks :

La méthode de valorisation des stocks utilisée est celle du « premier entré, premier sorti ».

· Stock de Matières premières
La valeur retenue correspond au prix d'achat facturé par le fournisseur, converti au taux de la devise constaté et augmenté des frais d'approche s'il y a lieu.

· Stock Import
La méthode est la même que celle décrite ci-dessus.

· Stock de produits finis
Le prix de revient est constitué de la valeur des matières et fournitures consommées à laquelle on ajoute la valeur de la
façon, le coût de création et les frais d'approche s'ils existent.
La méthode retenue pour la dépréciation des stocks est la suivante :
Les stocks sont regroupés par saison et la dépréciation est déterminée après prise en compte de l'ancienneté et de
l'écoulement réalisé lors des deux premiers mois de l'exercice suivant.

- Travaux en-cours
Les frais de recherche et de création des nouvelles collections sont constatées en charges. La part relative aux collections futures est comprise dans la valorisation des stocks de travaux en-cours à la clôture de l'exercice. Cette part est évaluée à six mois d'activité des stylistes et modélistes de la société.

Poste clients - Dépréciation

Pour chaque client la société DAVIMAR tient à jour son encours garanti.
Ce dernier est composé de l'assurance crédit (SFAC) à laquelle s'ajoute la garantie bancaire obtenue.
Une dépréciation est comptabilisée lorsque le solde du client dépassant l'échéance, est supérieur aux garanties et assurances constituées.

Créances
Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.
Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DE PARIS
FIDUCIAIRE SAINT-MARTIN
Société de Commissariat aux Comptes
111, Boulevard Sébastopol
75002 PARIS

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DE PARIS
FIDUCIAIRE SAINT-MARTIN
Société de Commissariat aux Comptes
111, Boulevard Sébastopol
75002 PARIS

Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contrevaleur à la date de l'opération.
Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contrevaleur au cours de fin d'exercice.
La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "écart de conversion".
Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité ou partiellement.

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires représente les ventes de marchandises nettes de toutes remises ou autres rabais commerciaux. Un produit est comptabilisé en chiffre d'affaires lorsque la société transfère à l'acheteur les risques et avantages inhérents à la propriété des biens.

Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE)

Conformément à la note d'information de l'ANC en date du 28 février 2013, le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE) est comptabilisé en diminution des charges de personnel.

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015, la société a comptabilisé un CICE de 238.404 € en diminition des charges de personnel.

Conformément aux dispositions réglementaires, l'enveloppe qui sera perçue au titre du CICE 2015 ne sera pas utilisée pour financer un accroissement des dividendes ou de la rémunération des dirigeants. Il sera utilisé pour investir, innover, former, embaucher, prospecter de nouveaux marchés et reconstituer le fonds de roulement de l'entreprise.

Changement de méthodes

Aucun changement n'est intervenu par rapport au précédent exercice.

ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DE PARIS
FIDUCIAIRE SAINT-MARTIN
Société de Commissariat aux Comptes
111, Boulevard Sébastopol
75002 PARIS

		Valeurs brutes début exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2015
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	15 156 939,05		586 200,00		509 640,00	15 233 499,05
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**15 156 939,05**		**586 200,00**		**509 640,00**	**15 233 499,05**
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement	5 533 770,49		134 002,00		120 511,60	5 547 260,89
	Instal technique, matériel outillage industriels	304 066,29				5 903,93	298 162,36
	Instal., agencement, aménagement divers	3 139 059,30		285 047,61		166 952,74	3 257 154,17
	Matériel de transport	293 923,08				185 890,83	108 032,25
	Matériel de bureau, mobilier	977 809,96		129 519,11		127 271,41	980 057,66
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours	200 408,78				200 408,78	
	Avances et acomptes	1 779,22				1 779,22	
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**10 450 817,12**		**548 568,72**		**808 718,51**	**10 190 667,33**
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	204 310,25		1,00		1,00	204 310,25
	Autres titres immobilisés			222 385,95			222 385,95
	Prêts et autres immobilisations financières	950 603,96				225 284,58	725 319,38
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**1 154 914,21**		**222 386,95**		**225 285,58**	**1 152 015,58**
	TOTAL	**26 762 670,38**		**1 357 155,67**		**1 543 644,09**	**26 576 181,96**

ANNEXE - Elément 3

Amortissements

	Etat exprimé en euros	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2015
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	137 672,30	8 193,39		145 865,69
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	137 672,30	8 193,39		145 865,69
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement	1 649 090,03	685 076,85	120 511,60	2 213 655,28
	Instal technique, matériel outillage industriels	74 261,10	52 064,31	5 903,93	120 421,48
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	1 878 045,50	186 297,81	74 161,15	1 990 182,16
	Matériel de transport	240 941,69	12 765,45	185 890,83	67 816,31
	Matériel de bureau, mobilier	775 915,60	88 836,91	127 271,41	737 481,10
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 618 253,92	1 025 041,33	513 738,92	5 129 556,33
	TOTAL	4 755 926,22	1 033 234,72	513 738,92	5 275 422,02

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissement à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DE PARIS
FIDUCIAIRE SAINT-MARTIN
Société de Commissariat aux Comptes
111, Boulevard Sébastopol
75002 PARIS

ANNEXE - Elément 4

Provisions

	Etat exprimé en euros	Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2015
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges	267 172,00	96 000,00	103 200,00	259 972,00
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**267 172,00**	**96 000,00**	**103 200,00**	**259 972,00**
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations incorporelles				
	Sur immobilisations corporelles				
	Sur immobilisations des titres mis en équivalence				
	Sur immobilisations titres de participation				
	Sur immobilisations autres immo. financières	4 000,00		4 000,00	
	Sur stocks et en-cours	288 157,00	337 830,00	288 157,00	337 830,00
	Sur comptes clients	36 681,52			36 681,52
	Autres	27 512,99		27 512,99	
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	**356 351,51**	**337 830,00**	**319 669,99**	**374 511,52**
	TOTAL GENERAL	**623 523,51**	**433 830,00**	**422 869,99**	**634 483,52**

Dont dotations et reprises	- d'exploitation	337 830,00	315 669,99
	- financières		4 000,00
	- exceptionnelles	96 000,00	103 200,00

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DE PARIS
FIDUCIAIRE SAINT-MARTIN
Société de Commissariat aux Comptes
111, Boulevard Sébastopol
75002 PARIS

ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

	Etat exprimé en euros	31/12/2015	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)	1 200,06	1 200,06	
	Autres immobilisations financières	724 119,32	724 119,32	
	Clients douteux ou litigieux	41 635,80	41 635,80	
	Autres créances clients	1 317 770,28	1 317 770,28	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	3 752,00	3 752,00	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	24 200,00	24 200,00	
	Impôts sur les bénéfices	499 195,00	499 195,00	
	Taxes sur la valeur ajoutée	91 386,72	91 386,72	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	1 329 065,12	1 329 065,12	
	Débiteurs divers	22 945,76	22 945,76	
	Charges constatées d'avances	867 519,36	867 519,36	
	TOTAL DES CREANCES	**4 922 789,42**	**4 922 789,42**	

(1)	Prêts accordés en cours d'exercice	12 088,71
(1)	Remboursements obtenus en cours d'exercice	17 423,75
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	

MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DE PARIS
FIDUCIAIRE SAINT-MARTIN
Société de Commissariat aux Comptes
111, Boulevard Sébastopol
75002 PARIS

		31/12/2015	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	5 354 924,55	5 354 924,55		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	10 160 688,91		10 160 688,91	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	89 526,87	89 526,87		
	Fournisseurs et comptes rattachés	1 714 197,72	1 714 197,72		
	Personnel et comptes rattachés	351 689,88	351 689,88		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 102 891,45	1 102 891,45		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	1 261 554,60	1 261 554,60		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	1 402 151,58	1 402 151,58		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)				
	Autres dettes	51 357,08	51 357,08		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	**21 488 982,64**	**11 328 293,73**	**10 160 688,91**	

(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	
(1)	Emprunts remboursés en cours d'exercice	439 077,60
(2)	Emprunts dettes associés (personnes physiques)	

ANNEXE - Elément 6.05

Fonds Commercial

Etat exprimé en euros	31/12/2015	Observations
Achetés avec protection juridique	11 763 694,00	
Eléments acquis du fonds de commerce		
Fonds commerciaux réévalués		
Fonds commerciaux reçus en apport	2 781 364,00	
TOTAL	14 545 058,00	

MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DE PARIS
FIDUCIAIRE SAINT-MARTIN
Société de Commissariat aux Comptes
111, Boulevard Sébastopol
75002 PARIS

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en **euros**

		31/12/2015
Total des Charges à payer		**1 013 718**
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		**65 619**
INTERET COURUS	*65 619*	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		**221 592**
FOURN. FACT.NON PARVENUES	*221 592*	
Dettes fiscales et sociales		**726 507**
DETTES PROV./CONGES PAYES	*324 585*	
CHARG.SOC./CONGES A PAYER	*107 621*	
FORFAIT SOCIAL	*39 911*	
PROV FORMATION CONTINUE	*65 817*	
PROV TAXE APPRENTISSAGE	*35 891*	
PROV EFFORT CONSTRUCTION	*23 445*	
CHARGES A PAYER	*128 643*	
CHARGE A PAYER SAUVEGARDE	*595*	

MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DE PARIS
FIDUCIAIRE SAINT-MARTIN
Société de Commissariat aux Comptes
111, Boulevard Sébastopol
75002 PARIS

ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2015
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			867 519
Loyers, assurances, divers		867 519	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			867 519

MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DE PARIS
FIDUCIAIRE SAINT-MARTIN
Société de Commissariat aux Comptes
111, Boulevard Sébastopol
75002 PARIS

Produits et Charges exceptionnels
au 31/12/2015

Détail des produits et charges exceptionnels :	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
CESSION D'IMMOBILISATIONS - SORTIES IMMOB.	607 353	405 000
PENALITES ET RAPPEL D'IMPOTS	88 857	
HONA. & FRAIS CONCILIAT° & SAUVEGARDE	252 756	
LITIGES	180 802	
INDEMNITES SALARIALES & CSP	44 837	
DIVERS	29 398	
REGULARISATIONS CHARGES DIVERSES	161 071	68 030
PROVISIONS POUR RISQUES	96 000	103 200
MALI TUP SOCIETE MSK	265 697	
Totalisation	1 726 772	576 230

MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DE PARIS
FIDUCIAIRE SAINT-MARTIN
Société de Commissariat aux Comptes
111, Boulevard Sébastopol
75002 PARIS

Variations des Capitaux Propres

Etat exprimé en euros	Capitaux propres clôture 31/01/2015	Affectation du résultat N-1 [1]	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice [2]	Capitaux propres clôture 31/12/2015
Capital social	198 800,00				198 800,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	7 782 136,00				7 782 136,00
Ecarts de réévaluation					
Réserve légale	19 880,00				19 880,00
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	9 675 989,14			(3 785 529,63)	5 890 459,51
Report à nouveau		(3 785 529,63)		3 785 529,63	
Résultat de l'exercice	(3 785 529,63)	3 785 529,63		(1 832 115,17)	(1 832 115,17)
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	**13 891 275,51**			**(1 832 115,17)**	**12 059 160,34**

Date de l'assemblée générale
Dividendes attribués
[1] dont dividende provenant du résultat n-1
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 13 891 275,51
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 13 891 275,51
[2] Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice
Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure (1 832 115,17)

MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DE PARIS
FIDUCIAIRE SAINT-MARTIN
Société de Commissariat aux Comptes
111, Boulevard Sébastopol
75002 PARIS

ANNEXE - Elément 6.17

Ventilation du chiffre d'affaires

Etat exprimé en euros	France	Export	Total
Ventes de marchandises	19 495 627,21	1 962 078,94	21 457 706,15
Production vendue de biens			
Production vendue de travaux			
Production vendue de services	63 764,54	34 828,34	98 592,88
TOTAL	19 559 391,75	1 996 907,28	21 556 299,03

MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DE PARIS
FIDUCIAIRE SAINT-MARTIN
Société de Commissariat aux Comptes
111, Boulevard Sébastopol
75002 PARIS

ANNEXE - Elément 9

Dettes garanties par des Sûretés Réelles

Etat exprimé en euros

Nat. Dette	Nature de la Garantie	Org. Bénéficiaire	Montant début	31/12/2015
Emprunts	Nantissements des Fonds de commerce	Etablissements financiers		
		TOTAL		

Au 31 janvier 2015 le solde du capital restant dû des emprunts bancaires est de 10.477.878 €.

La valeur comptable des fonds de commerces nantis est de 14.470.058 €.

MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DE PARIS
FIDUCIAIRE SAINT-MARTIN
Société de Commissariat aux Comptes
111, Boulevard Sébastopol
75002 PARIS

ANNEXE - Elément 6.14

Capital social

	Etat exprimé en euros	31/12/2015	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		1 988,00	100,0000	198 800,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		**1 988,00**	**100,0000**	**198 800,00**

MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DE PARIS
FIDUCIAIRE SAINT-MARTIN
Société de Commissariat aux Comptes
111, Boulevard Sébastopol
75002 PARIS

Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de la société au cours des cinq derniers exercices

(articles R. 225-102 du Code de commerce)

	Etat exprimé en euros		31/01/2013	31/01/2014	31/01/2015	31/12/2015
CAPITAL en Fin d'exercice	Capital social		150 000,00	198 800,00	198 800,00	198 800,00
	Nombre d'actions ordinaires		1 500,00	1 988,00	1 988,00	1 988,00
	Nbre d'actions dividende prioritaire sans droit de vote					
	Nombre maximal d'actions à créer :					
	- Par conversion d'obligations					
	- Par droit de souscription					
OPERATIONS et RESULTAT	Chiffre d'affaires (hors taxes)		28 884 744,59	28 209 568,02	23 750 612,75	21 556 299,03
	Résultat avant impôts, participations dotations aux amorts et prov.		2 726 472,45	1 514 768,75	(2 298 392,52)	(791 076,44)
	Impôts sur les bénéfices		703 828,00	93 257,00		(3 156,00)
	Participation des salariés		225 740,00	8 650,43		
	Résultat après impôts, participation, dotations aux amorts et provisions		1 201 482,92	1 100 126,73	(3 785 529,63)	(1 832 115,17)
	Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION	Résultat après impôts, participation, avant dotations aux amorts et prov.		1 197,94	710,69	(1 156,13)	(396,34)
	Résultat après impôts, participation, dotations aux amorts et provisions		800,99	553,38	(1 904,19)	(921,59)
	Dividende attribué					
PERSONNEL	Effectif moyen salarié		185,00	206,00	215,00	215,00
	Montant de la masse salariale		5 305 959,37	5 674 892,54	5 849 165,93	4 877 395,36
	Montant des sommes versées en avantages sociaux		1 853 458,69	1 763 199,08	1 691 236,74	1 440 282,07

MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DE PARIS
FIDUCIAIRE SAINT-MARTIN
Société de Commissariat aux Comptes
111, Boulevard Sébastopol
75002 PARIS